

Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) Sept projets retenus pour la région du Bas-Saint-Laurent

Aide financière totale accordée	Partenaires et description du projet	Années financières de la réalisation du projet
450 000 \$	<p>Pôle régional d'innovation du Bas-Saint-Laurent Par : Développement économique La Pocatière</p> <p>Créer le Pôle régional d'innovation du Bas-Saint-Laurent pour développer l'entrepreneuriat et faciliter, auprès des entreprises existantes, le maillage de leurs idées, de leurs projets et des ressources en recherche et développement. Cette vaste interface d'échanges transversale sera basée sur une concertation ainsi qu'une collaboration intersectorielle des acteurs du développement socioéconomique du territoire bas-laurentien.</p>	2018-2021
221 792 \$	<p>Réaménagement de l'aérogare Par : Régie intermunicipale de l'Aéroport régional de Mont-Joli</p> <p>Agrandir l'aire stérile pour la fouille des passagers par les services de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, augmenter le nombre de fauteuils dans les salles d'attente et construire une salle à bagages.</p>	2018-2020
67 200 \$	<p>Préparation d'un plan triennal d'amélioration et de modernisation de l'Héritage 1 Par : Compagnie de Navigation des Basques Inc., agissant à titre de Régie intermunicipale des infrastructures portuaires de Trois-Pistoles et Les Escoumins</p> <p>Procéder à l'évaluation de l'état général du Traversier l'Héritage 1 et déterminer les travaux d'amélioration et de modernisation à prévoir en 2019-2020. Une analyse de faisabilité technique et financière des travaux à effectuer sera intégrée au Plan triennal d'amélioration et de modernisation.</p>	2018-2020

<p>500 000 \$</p>	<p>Prendre soin de nos enfants, c'est prendre soin de notre avenir collectif Par : Collectif régional de développement (CRD) du Bas-Saint-Laurent</p> <p>Mettre en œuvre des plans d'action dans chacune des huit MRC afin de relever collectivement les défis quant à la santé et le bien-être des jeunes, à leur réussite éducative et à leur intégration socioprofessionnelle. Ce projet s'inscrit dans une étape de consolidation de la démarche COSMOSS (une communauté ouverte et solidaire pour un monde outillé, scolarisé et en santé) par le développement d'un partenariat territorial et régional.</p>	<p>2018-2022</p>
<p>500 000 \$</p>	<p>Parc maritime de la Pointe de Rivière-du-Loup Par : Ville de Rivière-du-Loup</p> <p>Réaménager le secteur du quai de la Pointe de Rivière-du-Loup afin d'offrir une multitude de services maritimes et d'activités récréotouristiques aux 200 000 personnes qui y transitent chaque année. Pour ce faire, la Ville construira un nouveau bâtiment d'accueil multiservices et effectuera le réaménagement du quai de la marina. Les touristes pourront aussi compter sur un service d'information qui pourra bien les diriger et les informer des possibilités offertes dans la région.</p>	<p>2018-2022</p>
<p>250 000 \$</p>	<p>Recrutement durable des effectifs étudiants collégiaux Par : Collège d'enseignement général et professionnel (Cégep) de Matane</p> <p>Développer de nouvelles stratégies de recrutement au Québec et à l'international en misant sur la formation pour assurer la croissance des établissements collégiaux des MRC de La Matanie et de La Matapédia. Une ressource en information scolaire sera embauchée afin de mettre en place les nouvelles stratégies et de mesurer l'efficacité des actions.</p>	<p>2018-2021</p>
<p>153 846 \$</p>	<p>Groupe d'intervention tactique AGROFOR Par : Fédération de l'Union des producteurs agricoles (UPA) du Bas-Saint-Laurent</p> <p>Mettre en place une équipe d'intervention tactique, nommée AGROFOR. Cette équipe de professionnels multidisciplinaire agira sur deux axes d'intervention, soit l'accompagnement des promoteurs pour le développement des filières en agriculture et en foresterie privée ainsi que le soutien à l'établissement de nouveaux producteurs. Les communautés plus dévitalisées obtiendront une attention particulière pour soutenir leur développement ainsi qu'une valorisation adéquate des terres agricoles dévalorisées.</p>	<p>2018-2020</p>
<p>Total accordé : 2 142 838 \$</p>		<p>2018-2022</p>

Source : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

juillet 2019

Priorités régionales en lien avec les projets retenus

1. Agir pour l'attractivité de la région.
2. Agir pour l'équité entre les personnes et les collectivités en s'assurant de placer le développement social au cœur de la vitalité et de l'occupation des territoires.
3. Agir pour un environnement sain et une vie de qualité.
4. Agir pour un entrepreneuriat et une main-d'œuvre dynamiques et diversifiés.
5. Agir pour la vitalité des communautés rurales.
6. Agir pour faire du Bas-Saint-Laurent un leader innovant dans ses domaines identitaires tels que le bioalimentaire, le forestier, le maritime et l'eau, la tourbe, l'environnement et les énergies vertes et renouvelables.